

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Vendredi 20 novembre 2020

COMMUNIQUÉ

Le Bureau d'enquêtes et d'analyses pour la sécurité de l'aviation civile (BEA) a rendu public son rapport définitif sur l'accident survenu le 4 janvier 2020, près de l'aérodrome de Lifou-Wanaham.

Le BEA constitue l'instance en charge d'établir les faits relatifs aux accidents et aux incidents aériens en vue d'améliorer la sécurité aérienne. Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie prend acte des conclusions du rapport d'enquête. Une enquête judiciaire est par ailleurs toujours en cours.

Pour rappel, vers une heure du matin, un avion privé s'était écrasé avec quatre personnes à son bord. Toutes ont perdu la vie dans ce drame. Parmi elles, se trouvaient notamment trois agents de la direction de l'Aviation civile en Nouvelle-Calédonie, dont le pilote et propriétaire de l'appareil. Tous participaient à ce vol de nuit en dehors de leurs fonctions professionnelles.

Les membres du gouvernement réitèrent leurs sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes de cet accident et déplorent les désagréments subis par la tribu de Nathalo et la Grande Chefferie du Wetr.

Contact presse :

Sébastien Barthe, chef du département communication et porte-parole du BEA,
sebastien.barthe@bea.aero ; tél. : +33 6 01 33 37 75

Le rapport d'enquête est disponible sur le [site du BEA](#).

* *
*